



## ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE

### Dispositif d'accompagnement pendant l'exclusion temporaire A.E.T

#### BILAN au 31/12/2021

Collège Ambrussum



Collège Frédéric Mistral



Lycée Louis Feuillade



Lycée Victor Hugo



#### Equipe CCL APS34

Responsable d'Unité d'Intervention Sociale CCPL : Erwan MANY

Coordinatrice du dispositif / médiatrice scolaire : Hayat RAZOUKI

Educatrice spécialisée : Clara LANQUETIN

Educateur spécialisé : Jamel FEKI GARAU

Moniteur éducateur : Yanis QUITTARD



## **L'AET (Accompagnement pendant l'Exclusion Temporaire)**

Le dispositif d'accompagnement des exclus temporaires (AET) existe sur le territoire Lunellois depuis aujourd'hui 5 ans. La coordinatrice a été recrutée par le biais d'un contrat avec une convention adulte relais.

L'objectif de l'AET est de répondre au besoin émergeant du contrat de ville dans le cadre de la politique de la ville. C'est suite à un diagnostic en direction des élèves exclus des établissements scolaires que le dispositif s'est créé. L'objectif final est d'éviter un possible décrochage scolaire. Le dispositif AET correspond à l'un des axes prioritaires de l'APS34 : La rencontre, l'approche et l'accompagnement des jeunes sur la tranche d'âge collégien (11 à 16 ans).

Suite à une convention signée par les collèges publics de Lunel, nous avons commencé à accueillir les élèves de la 6ème à la 3ème, par le biais d'une proposition faite par les référents des établissements scolaire Mistral et Ambrussum aux parents et aux jeunes. Le dispositif de l'AET répond ainsi à l'un des principes socles de la prévention spécialisée : le principe de libre adhésion. Les jeunes n'ont pas obligation mais possibilité d'intégrer le groupe. La coordinatrice met en place un planning spécifique et adapté en lien avec le motif de la sanction et les échanges avec les parents et les collèges sur la situation de l'élève.

La prise en charge sur le dispositif AET à la section 3ème prépa (Lycée Victor Hugo, Lycée Louis Feuillade) y a été élargie suite à des questionnements auprès de la coordinatrice de par des partenaires sociaux accompagnants certains jeunes scolarisés sur cette section et des liens créés avec des élèves ayant étaient scolarisés en 4ème et affectés en 3ème prépa. Une proposition partenariale auprès des Lycées de Lunel nous a amené à une convention. Cette convention a permis d'engager une collaboration sur l'AET et d'ouvrir des échanges constructifs sur des situations d'absentéisme et de décrochage.

L'accompagnement sur le dispositif AET peut être individuel ou collectif (entrée et sortie permanente). Les éducateurs de l'équipe éducative d'APS34 sont intégrés dans les différents ateliers (travail sur les émotions, communication non violente, sportifs, responsabilisation, ...). Ainsi, un lien se crée avec un éducateur par le biais d'une première rencontre. Il devient ensuite adulte référent. Lors de ces accompagnements, les jeunes sont mis en confiance afin de leur permettre d'ouvrir la parole sur les ressentis vis-à-vis de la sanction, les inquiétudes et les questionnements personnels. L'équipe éducative de l'APS34 est amenée à rencontrer ces jeunes sur le territoire lunellois ou aux abords des établissements scolaires. Le partage de vécu sur le dispositif facilite les entretiens et les différents échanges dans l'espace public car un lien de confiance est installé.

La coordinatrice, Hayat Razouki, travaille en partenariat avec la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire), et d'autres structures, notamment le CIO (Centre d'information et d'orientation) sur le volet du raccrochage scolaire ; mais encore pour permettre au jeune d'avoir une réflexion sur des possibles en rapport avec son projet de vie. Au-delà de cette thématique, la coordinatrice a créé un fort réseau partenarial autour de l'AET.

Egalement, elle met en place des hypothèses de travail sur des situations individuelles par le biais de concertation avec les membres du collège grâce à son analyse, son écoute et ses compétences relationnelles. Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes éducatives des établissements et reste en veille pour toutes demandes faisant un lien avec l'équipe d'APS34.

Hayat Razouki a construit un lien avec les parents et les jeunes qui l'on repéré sur le territoire et sur l'AET, ce qui permet à l'équipe éducative d'APS34 de mettre en place des accompagnements individuels ou collectifs émanant de leurs demandes ou des actions collectives suites au relais de la coordinatrice suite à des problématiques repérés auprès de ces publics.

Depuis l'ouverture du dispositif, 104 jeunes ont été accueillis. L'équipe d'APS34 continue d'être en contact avec plus de 80 % en dehors des ateliers spécifiques. Une présence supplémentaire sur les réseaux sociaux leur permet d'être disponible auprès de ces jeunes et des parents en dehors des temps de rue afin d'aborder de multiples thématiques en prenant en compte la place des parents afin de mettre une œuvre la construction d'un projet. A partir du dispositif AET et au fil du temps, l'équipe d'APS34 a ouvert beaucoup plus de travail auprès des jeunes de 11 -16 ans. Les mises en relation et les accompagnements sur le dispositif ont permis d'installer un climat de confiance et d'avoir une continuité de travail dans le temps. Lorsqu'il y a rupture de lien entre parent/enfant, il est plus aisé de réaliser des entretiens séparés car la famille connaît l'équipe APS34 à partir de la prise en charge AET.

L'équipe APS34 a mis en place des actions collectives en partant de jeunes accueillis sur le dispositif et hors dispositif afin de ne pas faire de stigmatisation sur les temps périscolaire (mercredi après-midi, week-end et vacances) en partant de thématiques repérés par la coordinatrice AET. Cette ouverture vers d'autres jeunes permet d'ouvrir des échanges sur leurs vécus et de se projeter dans la scolarité, le vivre ensemble et le projet d'avenir. Aujourd'hui, l'action est visible auprès des 11 – 25 ans sur le territoire.

Aujourd'hui le dispositif a permis de faire des actions afin de prévenir à l'exclusion temporaire, au décrochage et à l'absentéisme. Indirectement, il a aussi permis aux établissements de développer une réflexion sur des situations individuelles afin d'apporter des propositions adaptées aux parents et aux jeunes, et ainsi d'anticiper les problématiques de récurrence.

## **Le dispositif AET et la rencontre des parents**

Les principaux des établissements scolaires proposent la prise en charge de l'élève sur le dispositif aux parents. Ce sont des derniers qui décident de l'intégration de leur enfant ou non.

La coordinatrice, Hayat Razouki, est la principale interlocutrice et reste en lien avec les parents. Elle conclut la période de prise en charge par un entretien de fin de parcours en s'adaptant à la temporalité des parents et leurs disponibilités. Aussi, Hayat Razouki effectue des présences

sociales dans la rue ce qui lui permet d'aller à la rencontre des parents et des jeunes. Elle est en relation avec les associations de parent d'élèves sur le Lunellois, et se rend disponible pour tous les questionnements en rapport avec la scolarité et le volet socio-éducatif.

L'AET est un support à la rencontre avec les parents et fait émerger des actions à la parentalité en partant de leurs demandes et de nos constats.

Au fil des années, la coordinatrice a repéré des problématiques similaires et a mis en place des actions collectives auprès des parents. Lors de ces actions, souvent mises en place en partenariat, il y a toujours deux membres de l'équipe. L'objectif est d'ouvrir à la rencontre avec l'équipe, créer des échanges en prenant en compte leurs attentes.

Depuis l'ouverture du dispositif AET, les accompagnements à la parentalité ont augmenté. Hayat Razouki reste en lien avec les parents rencontrés lors de la prise en charge sur le dispositif et les invite aux différentes actions. Les accompagnements sur des thématiques spécifiques se font à partir de la demande des parents. Un retour est réalisé auprès de l'équipe APS34 pour la prise de relais.

L'accompagnement auprès de leurs enfants est distinct à celui des parents (le binôme éducateur qui accompagne le jeune n'est pas le binôme qui accompagne les parents). L'objectif est de permettre à chacun d'entre eux d'avoir son espace de paroles.

Lorsque la coordinatrice analyse qu'il y a un besoin de passer le relais auprès des éducateurs, un membre de l'équipe se met en binôme avec la coordinatrice afin de réaliser un entretien. Le travail en équipe est élaboré dans le cadre du secret professionnel et amène à réfléchir sur les attentes des parents dans l'accompagnement de leurs enfants. Par exemple, il peut être analysé qu'un soutien à la parentalité permettrait d'apaiser la relation avec leur enfant. Dans d'autres situations, le parent devient le centre de l'accompagnement. Un travail important de préparation est réalisé concernant ces entretiens individuels afin qu'il soit cadré en fonction de la demande et des besoins repéré.

En fonction de la capacité des parents à entendre l'avis émis par l'équipe éducative de l'APS34, les approches peuvent être réadaptées afin de respecter leur rythme. Il est également considéré qu'il est important de favoriser leur potentialité. L'équipe propose de grandes plages horaires tant dans l'espace public qu'au téléphone pour garder le contact avec eux.

La coordinatrice de l'AET a généralement un retour de leur part après un entretien. Cette relation de confiance qu'elle a su mettre en place donne la garantie de la continuité de l'accompagnement.

## **La coordinatrice et référente**

La coordinatrice Hayat Razouki a créé un partenariat fort depuis 2017. Les établissements se dirigent vers elle car elle a été repérée sur l'équipe de Lunel en tant que référente et coordinatrice des actions et accompagnements en lien avec la scolarité et les différentes problématiques rencontrées auprès des jeunes collégiens et lycéens.

La stratégie d'intégrer la coordinatrice dans l'équipe d'APS34 a permis aux éducateurs de pouvoir être sollicités, ou de se proposer dans des temps de travail éducatif jusque-là difficiles à engager. La coordinatrice a su tisser des relations partenariales dans la durée et a su passer le relais auprès de ses collègues afin que cette confiance acquise puisse nourrir le réseau partenarial au profit de l'accompagnement des jeunes.

## **L'articulation avec l'équipe éducative d'APS34**

Les rencontres tripartites : équipe éducative, parent et partenaires prennent tout leur sens dans la construction d'un projet auprès des jeunes. La relation et le lien avec le jeune permettent dans un premier temps d'installer un climat de confiance. C'est tout son environnement qui est pris en compte, ainsi que les inquiétudes face à son comportement, ses attitudes, .... L'accompagnement éducatif réalisé avec les jeunes pendant les exclusions temporaires, les accompagnements individuels et les actions collectives qui en découlent, permettent de faire des analyses et amènent à des bilans de que nous partageons avec les partenaires en concertation avec les personnes concernées.

Les temps de rencontre sur les ateliers permettent d'ouvrir des échanges plus libres en faisant du « un pour un ».

Ces jeunes sont régulièrement croisés sur le territoire lors de présences sociales, où il est observé aussi le comportement avec leurs pairs.

Ces rencontres permettent de croiser ses différentes attitudes et comportements afin de mieux nous permette de mieux comprendre ce que vit le jeune. L'objectif est de lui permettre d'ouvrir des possibles en partant de son vécu, de ses émotions, et de son ressenti. Cet accompagnement s'appuie sur une réflexion commune avec une ouverture vers des partenaires. L'ensemble de ses croisements permet de mieux comprendre ce que peut vivre le jeune. Le travail de l'équipe sera d'inviter à l'apaisement, à l'ouverture vers du possible et souvent à l'identification des émotions par rapport à ce qu'il vit.

L'AET est un élément central du travail de l'équipe éducative de l'APS34 sur le territoire. Coordonnée par une salariée, le dispositif fait partie intégrante de l'action de l'ensemble de l'équipe car il correspond complètement aux missions de prévention spécialisée (approcher les 11-16 ans). Dans la prévention spécialisée, un des principes est la non institutionnalisation des actions. Le travail de la coordinatrice a un impact dans l'équipe, tant sur sa dynamique à l'interne que sur la présence sur le territoire.

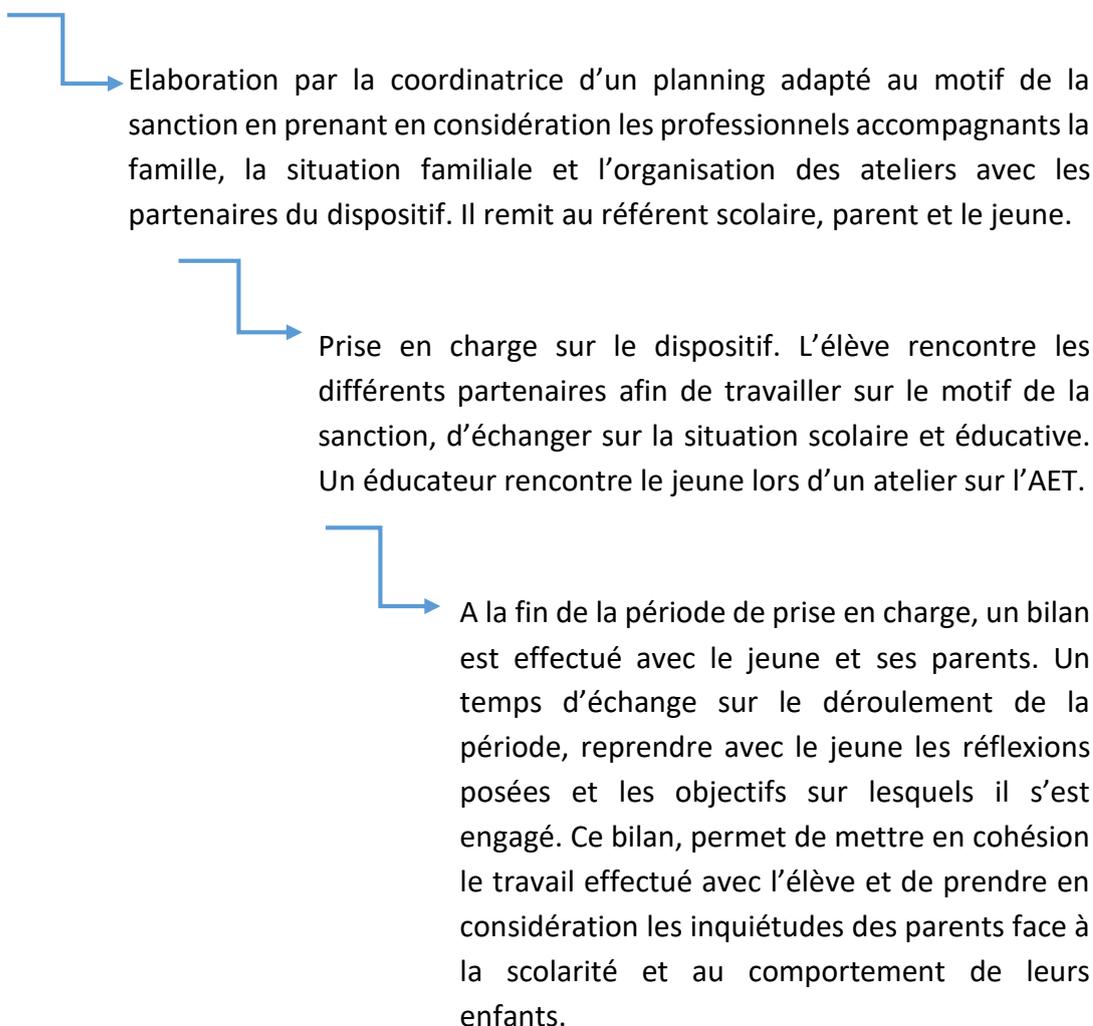
## Fonctionnement du dispositif

**Les prescripteurs :** Collège Frédéric Mistral – Collège Ambrussum – Lycée Victor Hugo – Lycée Louis Feuillade.

### Les établissements scolaires

- Le dispositif est proposé aux parents et à l'élève dès 2 à 8 jours d'exclusions.
- Une possibilité d'accueil sur 1 jour si elle est programmée en amont avec la coordinatrice.
- Les ateliers de l'AET peuvent être proposés en direction des exclusions définitives et allègement de l'emploi du temps pour les décrocheurs après concertation en équipe et en collaboration avec les référents scolaires, parents et jeunes.

Acceptation du dispositif. Engagement signé par les parents, le jeune, la coordinatrice ou un éducateur APS34.



La coordinatrice reste en lien avec le jeune et les parents. Elle se met aussi en stratégie afin de leur proposer des actions collectives en lien avec les différentes thématiques abordées. Elle oriente ou accompagne ces familles vers des institutions ou structures en partant de leurs demandes.

## Les ateliers du dispositif AET

Ateliers	Objectifs	Partenaires Intervenants
<b>Expression et débat</b>	Accueil des parents et des jeunes accueillis sur dispositif, débat, citoyenneté, expression. Travail sur le vivre ensemble, avec une autoévaluation du comportement dans l'établissement scolaire. Reconnaître les droits et les devoirs de chacun. Le service jeunesse met à notre dispositif une salle adaptée. L'objectif est aussi de faire connaître cette institution qui travaille en direction de la jeunesse.	Le service Jeunesse Point Information Jeunesse.
<b>Soutien à la scolarité</b>	Un travail autour des apprentissages, méthodologie. Du soutien sur des matières présentant des difficultés. Un travail sur la posture professionnelle.	La ligue de l'enseignement
<b>Atelier de Responsabilisation, bénévolat, entraide.</b>	Etre citoyen, échanger autour d'un travail manuel. Un travail sur des chantier d'utilité publique Un travail sur l'estime de soi et prendre la place de l'autre.	Centre équestre les 4 as. Centre équestre La Chantalette L'atelier Vélo : APS34 L'EPTB (Nettoyage des berges du vidourle.
<b>Sport</b>	Travail de coopération, cohésion. Un travail sur la confiance en soi avec l'intégration dans le jeu en groupe. Un travail sur le respect envers les autres au sein l'institution d'Hérault Sport avec la rencontre d'une éducatrice Sportive reconnu sur le territoire.	Hérault sport ALTissimo (escalade) Boxe (Salle Marcou)
<b>Théâtre</b>	Un temps d'expression sur le travail des émotions, du ressentis. Savoir gérer ses colères et prendre conscience qu'il existe des possibles. Echanges sur le rapport aux écrans. Travail autour de théâtre forum. Intervenants : La boîte à malice, le suivi artistique (Causons écrans). Possibilité de rencontré un psychologue afin d'échanger sur les écrans et jeux.	Boite à malice Causons écrans Suivi artistique
<b>Loi et conséquences des actes</b>	Un échange pour comprendre les actes posés, une prise de conscience, les comportements à risques.	La MPF (Maison de protection des Famille) anciennement (BPDJ) Sapeurs-Pompiers de Lunel
<b>Projet professionnel</b>	Rencontre avec une psychologue Education Nationale afin de travailler sur l'orientation avec la participation des parents au Centre d'information et d'orientation (CIO)	Centre d'information et d'orientation

<b>Bilan de fin de parcours</b>	Un temps pour faire le bilan avec les parents et l'élève. Echanger sur les problématiques rencontrées. Permettre aux parents d'exposer leurs difficultés. Rencontre avec les acteurs de la Maison Jean Jacques Rousseau. Permettre à ces parents de se saisir des actions parentalités proposées, de pouvoir rencontrer des professionnels de la parentalité.	La maison Jean Jacques Rousseau
---------------------------------	---	---------------------------------

## **Le dispositif AET et son développement**

La coordinatrice a permis la mise en place d'actions en partenariat avec les établissements scolaires depuis l'ouverture de l'AET. Elle propose des interventions pertinentes en rapport avec les échanges effectués avec les équipes éducatives des établissements. En outre, elle a installé un lien de confiance qui permet de constater une augmentation de nos missions au côté de l'éducation nationale. L'AET se développe par la présence de sa coordinatrice dans diverses instances : Groupe de décrochage scolaire, conseil de vie sociale, commission éducative et conseil de discipline, présence dans les collèges par le biais de permanence ou d'ateliers vélos, partenariat avec la classe relais, réunion avec les assistantes sociales scolaires, brigade de prévention des mineurs, renforcement du travail avec le conseil départemental, mise en place d'action avec le CIO et la médiathèque.

L'AET est un réel support de rencontre partenarial où les espaces de travail avec les collèges se sont multipliés et renforcés pendant ces dernières années.

### Mai 2017

Ouverture du dispositif

### Depuis la rentrée 2017

Développement du partenariat

- Présentation de nos missions auprès des enseignants et équipe éducatives des collèges
- Présentation aux classes de 4eme (collèges) avec support vidéo.
- Rencontre et échanges avec les assistants sociaux
- Invitation aux équipes éducatives, commissions et commission de disciplines.
- Participation à la vie du collège Mistral (CDI), et atelier vélo au sein du collège Ambrussum.

### Depuis la rentrée 2019

- Convention AET signée avec le Lycée Victor Hugo et Lycée Feuillade en direction de la section 3eme prépa Métiers
- Présentation de nos missions aux 3eme prépa Métier avec support vidéo.
- Invitation aux réunions d'échanges (situation individuel) sur l'absentéisme, décrochage au lycée.
- Travail étroit avec la MLDS (Mission de Lutte contre le décrochage scolaire)
- Développement des actions collectives avec les partenaires du dispositif AET

## Depuis la rentrée 2020

- L'école ouverte au collège Mistral.

La matinée est consacrée au cours au collège. Les jeunes sont encadrés sur des actions collectives les après-midis sur la semaine de pré rentrée. Ce temps permet de créer du lien, d'ouvrir des échanges. Certains des jeunes travaillent les notions de coopération et de cohésion avec l'équipe APS34. Des échanges sur nos missions peuvent amener à des accompagnements individuels.

- GPDS (Groupe de prévention de décrochage scolaire) collège Ambrussum

La participation au GPDS permet d'amener des propositions au collège en rapport avec les différentes problématiques repérées. Les missions des éducateurs de rue sont aussi de mettre en relation avec ces élèves qui peuvent décrocher de leur scolarité. Les jeunes sont rencontrés sur des entretiens individuels afin de leurs présenter le travail de l'équipe et d'ouvrir à des accompagnements en prenant en compte leurs difficultés et leurs inquiétudes.

L'objectif de la participation de l'équipe APS34 est aussi de mettre en lien le collège avec les différentes associations de la ville de Lunel afin de travailler sur les problématiques rencontrées auprès des jeunes (écrans, jeux vidéo, théâtre forum).

- La classe relais

L'équipe APS34 a été invité par le collège Ambrussum à rencontrer les jeunes de la classe relais soit en individuel et en collectif sur des temps d'accompagnements en rapport avec les problématiques et leurs difficultés. L'objectif est de créer aussi du lien avec le jeune, de présenter nos missions et d'engager le jeune sur des démarches en rapport avec ses demandes et ses envies. Des échanges réguliers sont effectués avec l'enseignante afin de réfléchir en collaboration à des actions en direction de ces jeunes.

## Depuis la rentrée 2021

- Action « bien être et mal être »

En direction des classes de 5eme en collaboration avec la MDA et Causons écrans. Intervention en binôme auprès de toutes les classes afin d'échanger sur « Qu'est-ce que le bien être pour vous et le mal être ». L'équipe APS34 présente aussi ses missions et ouvre à des échanges sur leurs ressentis avec un travail sur les émotions.

- Action « les réseaux sociaux »

En direction des classes de 5eme en partenariat avec causons écrans (partenaire du dispositif AET). L'objectif est d'échanger sur les fakes news, le temps passé sur les écrans, les réseaux sociaux. Comment se protéger....

Ces actions émanent à la suite de rencontres avec les équipes éducatives des établissements scolaires. Ils font part des inquiétudes repérées autour du mal être, du sommeil, des tensions suite au confinement, les réseaux sociaux, .... C'est une véritable collaboration avec la MDA, Causons Ecrans, l'infirmière du collège et l'assistante sociale, que ces actions ont pu être mises en place.

## Les actions collectives qui émanent du dispositif AET

ANNEE	PUBLIC	PRESENTATION
2018	Parents	<b>Repas partagé</b> autour du thème de la scolarité et des différentes inquiétudes de ces derniers. Intervenants : Psychologue EPE Hérault sport, éducateur APS34, coordinatrice
2019	Parents Adolescents	<b>Diffusion film « swagger » et « prosper »</b> Débat autour du lien à la scolarité et la vie quotidienne dans les différents quartiers. Comment je vois mon avenir ? et comment je vois la société ? Partenaire : La Médiathèque Intervenants : éducateurs APS34
	Jeunes/AET Jeunes/territoire	<b>Assister à des comparutions immédiates au TGI de Montpellier</b> Partenaire : MPF (BPDJ) Intervenant : La greffière de la Maison de la justice de Lunel, éducateur APS34, coordinatrice. Echanges autour du rapport à la justice, continuité du travail avec les élèves accueillis sur le dispositif AET. L'objectif : avoir une autre image de la justice, être face à la réalité.  3 actions ont découlé face à la demande des jeunes rencontrés sur le territoire et accueillis sur le dispositif.
	Parent/AET Parents/le territoire	<b>Café parent au CIO</b> (Centre d'information et d'Orientation) de Lunel. Echange sur le lien parent-enfant. Comment j'accompagne mon enfant dans la scolarité. Le lien avec l'équipe éducative des établissements. Ouverture vers des entretiens individuels. Intervenants : Psychologue Education Nationale <ul style="list-style-type: none"> <li>- La coordinatrice</li> <li>- Un/une éducatrice APS34</li> </ul>
2020	Adolescents Parents	<b>Diffusion film « La tête haute »</b> Débat autour de la justice des mineurs, des différents professionnels accompagnants les enfants. Questionnements des parents et des jeunes. A la médiathèque de Lunel Intervenants : - MPF (BPDJ), éducateurs APS34, éducateurs SJM
	Parents/AET Parents/le territoire	<b>Cafés parents au CIO de Lunel</b> Deux dates dans l'année, des parents en demande d'échanger sur confinement et la scolarité à la maison. Les difficultés rencontrées, l'organisation et l'inquiétude. Intervenants : La psychologue EN, éducateur APS34, la coordinatrice
	Parents/AET	<b>Communication bienveillante</b> Deux dates sur l'année Echange et formation « comment communiquer avec mes enfants » Partenaire : Maison Jean Jacques Rousseau Association « Terre et Crayon » Intervenant : Educateur aps34, coordinatrice
	Parents/AET	<b>Groupe de parole</b>

	Parents/le territoire	Ouvrir les échanges suite au confinement, un temps de rencontre entre parents. Partir au large en catamaran. Travail sur la mobilité. Lunel- Sète. Découvrir des possibles. Intervenants : Educateur APS34, Coordinatrice.
	Jeunes/AET Jeunes/le territoire	<b>Action vélo et équitation</b> Travail sur la mobilité, Lunel – Marsillargues à vélo. Travail de cohésion et de coopération au centre équestre avec un temps d’initiation à l’équitation. Hérault Sport : Un éducateur sportif avec Brevet d’état. Innervant : Educatrice SJM, Coordinatrice
<b>2021</b>	Parents/AET Parents/le territoire	<b>Groupe de parole</b> Partenaire : Cap au Large. Un temps de rencontre entre parents, échanges sur les difficultés rencontrées avec leurs adolescents, se sentir moins seuls. Travail sur mobilité. Intervenants : Educateur APS34, coordinatrice
	Jeunes/AET Jeunes/territoire	<b>Centre équestre</b> Quatre actions sur les vacances. Echange sur le « prendre de soins de ». Un temps de travail en équipe. Travail sur la cohésion, la coopération. Apprendre à monter à cheval. Des temps d’échanges sur différents thèmes. Intervenant : Coordinatrice, éducateur APS34
	Parents/territoire	<b>Cafés parents</b> Un premier café parent au stade brunel de Lunel. Partenaires : Assistante sociale collège Mistral, infirmière, causons écrans, Mda Un temps d’échanges ouvert à tous les parents sur le thème du « bien-être de nos ados »
	Parents/AET Parents/territoire	<b>Cafés parents au CIO de Lunel</b> Deux dates depuis la rentrée scolaire, des parents en demande de revoir les psychologues EN afin de faire un retour sur les outils ayant été proposés et mis en place au sein de la famille. Des parents ont engagé un échange sur le volet TDAH et leurs difficultés face à la situation de leurs enfants. Intervenants : La psychologue EN, éducateur APS34, la coordinatrice

**Les actions collectives en direction des jeunes :** loisirs sportif et culturel se mettent en place pour renforcer le partage de vécu. Les jeunes ayant été exclus sont souvent intégrés dans le groupe. Lors des visites au TGI avec présence dans les audiences publiques, les jeunes ont eu le sentiment que ce qui sont exclus ont un privilège d’y aller. Il leur a été précisé que cette action est ouverte à tous les jeunes intéressés.

Créer une dynamique positive dans le cadre d’une action collective permet aux jeunes de se construire. La mixité tant dans les genres que dans les situations familiales des jeunes crée un sentiment d’appartenance dans « le faire avec » que dans l’image sociale enfermant que certains peut avoir (celui qui est exclus, le violent, le perturbateur, le guignol, l’inaccessible, l’intello, ...). A partir d’une prise en charge d’un jeune, l’équipe éducative tente souvent de s’appuyer sur ce jeune pour rencontrer d’autres jeunes ou bien de l’intégrer sur un groupe déjà existant.

**Les actions en direction des parents :** Café parents, groupe de parole, formation sur la communication non violente, ont permis d'ouvrir des échanges de vécus, de comprendre que l'on n'est pas seul face à la difficulté avec nos enfants. La rencontre avec des professionnels, sans jugement permet d'ouvrir à des accompagnements éducatifs afin de travailler le lien parent-enfant et la place de parent.

Lors de l'accueil d'un jeune sur dispositif AET, la coordinatrice installe un lien de confiance qui permet d'ouvrir des échanges qui peuvent amener à des questionnements de leurs parts. Elle organise des actions collectives en lien avec la thématique repérée et des échanges avec l'équipe.

Des actions collectives n'ont pas pu reprendre suite à la pandémie du COVID. L'organisation et les conditions sanitaires ont impacté le rythme de nos actions en direction des jeunes et des parents notamment « assister à des comparutions immédiates ». Des jeunes rencontrés sur le territoire Lunellois, lors de présences sociales dans la rue et les collèges, ont interpellé l'équipe éducative afin de pouvoir remettre en place des actions en direction du TGI.

## Bilan des partenaires



### **Collège Frédéric MISTRAL**

136 rue des étoffes

34 400 LUNEL

A Lunel, le mercredi 9 mars 2022

### **Bilan du dispositif d'AET**

#### **Année 2017-2022**

Dans le cadre du dispositif d'AET, le collège Frédéric Mistral travaille en étroite collaboration avec Mme Razouki dès lors qu'un de nos élèves est exclu plus de 2 jours. L'efficacité du dispositif repose sur la réactivité de la coordinatrice, qui rencontre les parents et l'élève, dès que la sanction est prononcée. Ce dispositif permet de ne pas laisser l'élève sans activité et de proposer une sanction éducative en retravaillant le motif de la sanction puisque les activités proposées sont en lien avec le motif d'exclusion. De plus, lors de l'exclusion, un lien se crée avec la coordonnatrice, l'élève et la famille, ce qui permet, par la suite, de mettre en place un suivi partagé établissement scolaire et l'ensemble des éducateurs d'APS 34.

Pour une meilleure appropriation de ce dispositif par l'ensemble de communauté éducative du collège, la coordinatrice du dispositif et les éducateurs d'APS 34 présentent leurs actions chaque année au personnel du collège, ainsi qu'à toutes les classes de quatrième.

Le dispositif d'AET et la création du poste de Mme Razouki a permis la mise en place d'une vraie collaboration entre le collège et APS34 en créant dans un premier temps un espace commun : la prise en charge de l'élève sur le temps scolaire (lors de son exclusion).

De plus, des échanges réguliers d'informations avec Mme Razouki, les CPE et l'APS (agent de prévention de sécurité) sur les élèves, sur des temps de rencontre informelle (aux sorties du collège par exemple), permettent un meilleur suivi éducatif.

De manière régulière, les CPE ou la direction du collège sollicitent l'accompagnement de certains élèves à l'extérieur du collège par Mme Razouki, pour une recherche de stage, une inscription en lycée ou un lien avec la famille qui ne se déplace pas jusqu'à l'établissement scolaire.

La pérennisation du poste serait un véritable atout pour tous : travail en confiance, connaissance du terrain, des élèves et des familles. Mme Razouki bénéficie d'une proximité avec les familles que le collège n'a pas toujours, notamment sur la problématique d'élèves décrocheurs, et surtout assure la continuité du suivi des collégiens lorsqu'ils deviennent lycéens.

Enfin, ce partenariat a permis que de nombreuses actions soient menées conjointement avec le collège, la coordonnatrice et les éducateurs d'APS 34 :

- Projet de réorganisation du CDI avec la création de la « salle lumière ».
- Participation à la rénovation du foyer sur un projet du Conseil de Vie Collégienne
- Participation à des commissions éducatives quand l'élève est suivi par APS34
- Participation aux Ateliers « bien-être » sur les niveaux de 5° en collaboration avec l'infirmière et l'Assistante sociale
- Intervention auprès des classes de quatrième avec l'association « causons écran »
- Participation au café des parents en collaboration avec l'infirmière et l'Assistante sociale
- Aide à la mise en place d'un programme d'activités pendant l'école ouverte et l'accompagnement des élèves sur ses activités.
- Participation à l'action auprès des troisièmes sur la « demi-journée d'aide à la recherche de stage ».



Collège Ambrussum  
45 avenue Louis Médard  
34400 Lunel

Depuis plusieurs années maintenant, APS 34 est un partenaire privilégié dans le suivi des élèves les plus fragiles au collège Ambrussum. Depuis notre arrivée en 2020 en tant que CPE dans cet établissement ce partenariat n'a pas cessé de croître.

Lors des Groupes de Prévention contre le Décrochage Scolaire, notre partenariat donne lieu à des échanges réguliers au sein du collège en équipe pluri disciplinaire. Il s'agit de réfléchir à des solutions concrètes en ayant une vision plus transversale des situations des élèves et de leur famille. Le GPDS permet d'envisager des actions communes et/ou complémentaires pour nos élèves.

La connaissance des élèves et de leur famille est un indicateur important pour mettre en place un accompagnement plus efficient.

APS 34 est force de proposition pour aider nos élèves dans différents domaines : addictions aux jeux et réseaux, comportements déviants, soutien à la parentalité, soutien à l'orientation, prise en charge de rendez-vous pour la santé mentale.

L'accompagnement par APS 34 peut évoluer vers un accompagnement plus global sur des problématiques que rencontrent nos élèves (orientation, recherche de stage, prévention, estime de soi, prise de parole...). Cet accompagnement se prolonge par un suivi à l'extérieur en partenariat avec les familles. Certains élèves sont rencontrés en entretien individuel d'abord au collège, cette alliance se poursuit par des contacts à l'extérieur hors du temps scolaire (rendez-vous MDA, journées portes ouvertes de lycée, recherche de stage, orientation des parents vers une IDE ou le PRE..).

Lorsque nos élèves sont pris en charge dans le cadre d'une AET, la réactivité à nos demandes est appréciable. Mme Razouki répond toujours positivement, les prises en charge sont adaptées à l'élève concerné. A chaque AET, l'établissement est informé du planning de l'élève. Nous avons un retour par mail ou en direct sur cette prise en charge. Les élèves et leurs parents apprécient la prise en charge d'APS 34 qui travaille sur le cœur des motifs de l'exclusion.

Ce partenariat avec APS 34 est vraiment très positif pour nos élèves et il permet à l'établissement de proposer une alternative constructive aux familles lors d'exclusions temporaires. Selon les cas, cette prise en charge permet aussi de travailler avec les familles un accompagnement éducatif plus élargi. Pour d'autres cas, elle permet d'éviter les récidives.

Les éducateurs sont, de plus, présents toutes les semaines dans la cour. Ils vont à la rencontre de nos élèves demi-pensionnaires avec l'atelier vélo. Cette année avec les restrictions sanitaires, la forme de cet atelier a dû évoluer. Cette présence et leur connaissance des jeunes à l'extérieur permettent de désamorcer certaines situations de conflit ou de nous alerter sur des situations de harcèlement.

D'année en année, le partenariat avec APS 34 se renforce et permet d'envisager des actions communes sur différents thèmes. Cette année, par exemple, nous avons inauguré une nouvelle action en partenariat. Le 8 février, journée mondiale Safer Internet Day, nous avons ainsi proposé aux élèves d'Ambrussum des ateliers sur un usage plus sûr des réseaux. Ces ateliers ont rencontré un écho très positif auprès de nos élèves.

A quand un prochain projet commun ?

Notre partenariat avec APS 34 apporte une plus-value indéniable à notre suivi des élèves au collège. Nos relations sont facilitées par une communication fluide et une confiance dans la prise en charge des situations.

Mme Hamon  
CPE du collège Ambrussum



RÉGION DE GENDARMERIE DE D'OCCITANIE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'HÉRAULT

N° 29/2021

MAISON DE PROTECTION DES FAMILLES DE L'HÉRAULT

GEND/RGO/GGD34/MPF34

## **BILAN DISPOSITIF AET / MPF 34 - Année 2021**

- **Dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement des collèges de Lunel** Partenariat APS 34 – MPF 34 (bpdj)

Accueil de ces élèves dans les locaux de la Maison de Protection des Familles, une demi-journée durant laquelle la loi est rappelée à ces mineurs sous la forme d'un rappel à la responsabilité des mineurs.

Ce dispositif permet une prise en charge préventive et éducative afin de lutter contre la délinquance juvénile, la déscolarisation et le décrochage scolaire. Il permet à l'élève de prendre conscience de sa responsabilité pénale, de réfléchir sur son comportement, ce qui a conduit au passage à l'acte, l'influence de ses camarades (effet de groupe) et de rappeler la loi, les valeurs, et les conséquences pénales, scolaires et familiales. Il permet également d'éviter le sentiment d'impunité, puisque ce dispositif est enclenché uniquement lorsqu'il n'y a pas de dépôt de plainte. Un engagement moral est demandé à l'élève, qu'il pose par écrit (facultatif).

En cas de nouvelle exclusion, il participe à des T.I.C. (travaux d'intérêt citoyen), avec l'accord des parents.

Il permet par ailleurs de créer des liens avec ces jeunes, et de casser ainsi certaines représentations qu'ils ont des forces de l'ordre. Beaucoup d'entre eux nous reconnaissent dès qu'ils nous rencontrent dans les établissements et viennent spontanément à notre rencontre.

Lorsque nous intervenons dans leur classe, lorsque nous évoquons la loi, ils n'hésitent pas à prendre la parole, et à expliquer ce qu'est la responsabilité des mineurs : moyen efficace de les valoriser, et de constater que cette rencontre les a marqué.

Par ailleurs, nous tenons à souligner le travail remarquable de la coordinatrice du dispositif Hayat RAZOUKI, qui est très investie. Nous constatons par le discours de l'adolescent, que la rencontre avec les gendarmes de la MPF 34 a été préparée en amont par la coordinatrice. Notre unité a déjà été présentée, nos missions, la loi.... De plus, certains élèves sont très angoissés à l'idée de nous rencontrer. Mme RAZOUKI sait être rassurante. De plus, elle connaît parfaitement la plupart des jeunes. Ils ont confiance en elle et l'action est donc encore plus intéressante puisque nous pouvons élargir la discussion à d'autres champs tels que le rapport aux autres, les orientations, le projet professionnel....

Nous avons été amenés à mettre en place à plusieurs reprises des actions communes APS 34-MPF 34, dans le cadre de la protection de mineures en danger. Ce travail commun a pu être réalisé grâce à la confiance mutuelle entre nos deux services.

Les échanges entre la coordinatrice et la MPF est régulière. De plus, ces contacts hebdomadaires nous permettent de mettre en place très rapidement des actions concrètes et communes lorsque des situations complexes sont portés à nos connaissances. Nous saluons à ce propos la réactivité de Mme RAZOUKI Hayat

### Bilan chiffré :

12 adolescents rencontrés en 2021.

7 adolescents rencontrés depuis la rentrée scolaire janvier 2022.

0 action au TGI de Montpellier (impossible en raison de la crise sanitaire). 0 action « Ciné-débat » (COVID)

Pour nous à la MPF, le bilan est positif puisque cette année scolaire encore, nous n'avons reçu à la MPF qu'un seul élève réitérant.

### Perspectives à venir :

- Reprendre les actions Tribunal correctionnel (nous espérons que la crise sanitaire nous le permette)
- Actions avec les parents – Ciné débat.
- Chantiers éducatifs
- Café-débat avec des jeunes filles ou jeunes garçons : orientations, place de chacun dans le groupe, égalité, leconsentement .....
- Actions de préventions sur les addictions (drogues, internet...) en lien avec Epidaure.
- Nous pourrions envisager dans certaines situations que les parents des élèves exclus assistent à cette rencontre à la MPF 34. Le parent a toute sa place, et sa présence lui permettrait d'être acteur et de se saisir de ce qui est dit à leur enfant. Nous pourrions également les conseiller et les orienter lorsqu'ils rencontrent des difficultés éducatives. Cependant, nous comprenons que les parents ne peuvent pas toujours se libérer professionnellement.

Adjudante

FERNANDEZ Nathalie

Commandant la MPF 34



Bonjour

Suite à l'information pour Comité Technique du dispositif d'accompagnement pendant l'exclusion temporaire, je souhaite apporter mon témoignage sur l'action en tant que partenaire.

En effet, Hérault Sport et Aps34 travaille en collaboration sur plusieurs projets visant les jeunes et les parents depuis la création de l'équipe lunelloise.

Partenaire également sur le dispositif AET, je souhaite mettre en avant l'importance de l'action et sa plus-value auprès des collégiens et leurs familles.

La qualité de l'accueil et du suivi, la disponibilité, l'écoute et la bienveillance du dispositif est porté par Hayat comme vous le savez. Je suis également témoin du même dispositif sur d'autres territoires pour lesquels Hérault Sport est également partenaire et sur lesquels l'action n'est pas aussi pertinente.

Je conclurai par dire que même si personne n'est irremplaçable, la personnalité et l'investissement d'Hayat assure la pertinence et la réussite du dispositif.

Très cordialement

Agathe Calvié

## La boîte à malice

Mené par un intervenant de l'association «La Boîte à Malice»

Avec des enfants exclus du collège et l'éducatrice Hayat de l'association APS 34 :

### **Bilan qualitatif :**

Le théâtre forum est basé sur l'interactivité entre la scène et le public, et a une vocation de transformation social.

Chaque scène peut être rejouée à plusieurs reprises afin d'y expérimenté in-vivo les idées envisagées pour résoudre le conflit.

Nous avons mené 5 ateliers d'une durée de 1h30 à 2h.

Au programme de chaque atelier nous commençons par une discussion, une écoute active (afin de d'aiguiller l'enfant à se retourner vers lui-même, comprendre son comportement, démêler ses émotions, comprendre son environnement familial, entendre ses attentes, puis mener une réflexion sur la cause de l'exclusion.

Nous proposons ensuite dans l'espace des jeux sociologiques puis théâtraux, de manière ludique.

Enfin nous élaborons des scènes ensemble que nous jouons afin que l'enfant puisse expérimenter les différents conflits rencontré en prenant la position du bourreau ou de la victime.

Il est intéressant de ressentir chaque position ou rôle et ainsi laisser l'enfant proposer plusieurs solutions pour résoudre les conflits, tout en apprenant à gérer ses émotions, à se respecter et à respecter l'autre.

Nous nous adaptons à chaque enfant le laissant ainsi prendre une place valorisante forte de propositions.

### **Bilan quantitatif :**

**6 adolescents ont participé aux ateliers dont un qui est revenu deux fois.**

**Chaque atelier c'est déroulé avec Hayat éducatrice et Gwenaëlle comédienne.**

**Une séance s'est déroulée avec deux adolescents en même temps.**

### ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'EXCLUSION TEMPORAIRE

#### BILAN 2018-2022

#### INTERVENTIONS : GESTION DES EMOTIONS/BIEN ÊTRE/ PREVENTION ECRANS

**Le partenariat :** Depuis 2018, le Suivi Artistique intervient auprès d'APS34 sur les temps

D'Accompagnement pendant l'Exclusion Temporaire des collégiens issus des établissements de Lunel. Sur une à deux heures est mis en place une intervention jeu de rôle et gestion des émotions en individuel ou avec un groupe de 2 ou 3 adolescents. Depuis 2019, l'association Causons écrans intervient également dans ce cadre auprès des jeunes sur de la prévention aux usages excessifs des écrans et sur le mal être adolescent.

#### Les évolutions du partenariat :

Le partenariat avec APS34 dans le cadre des AET n'a eu de cesse d'évoluer, se traduisant notamment, par des temps de présence et des interventions conjointes avec les éducateurs d'APS34 dans les établissements scolaires de Lunel.

Le partenariat n'a eu de cesse de se renforcer au fil des années, se traduisant notamment par un nombre de jeunes (exclus, en outre, pour des motifs de mauvaise gestion des émotions ou d'usages inappropriés des écrans/ réseaux) reçus au sein de l'association Causons écrans, en individuel ou en groupe de plus en plus important.

On pourra aussi noter depuis 2021 la mise en place, sur l'initiative d'APS34 et avec l'étroite coopération du collège Ambrussum, d'interventions auprès de la *classe Relais* sur la question des usages des écrans et de la gestion des émotions.

Sur l'année scolaire 2021-2022, ces évolutions partenariales se sont également traduites par la mise en place d'interventions communes (APS34/Causons écrans) auprès de l'ensemble des classes de 5° du collège F.Mistral de Lunel sur deux thématiques : Bien être/ mal être des adolescents et prévention aux usages des écrans.

Ces temps de rencontre avec les collégiens ont également permis la mise en place de cafés-parents sur ces mêmes thématiques.

Dans cette même logique partenariale, Causons écrans est intervenu aux côtés des éducateurs d'APS34 sur la journée de lutte contre le Cyberharcèlement au collège Ambrussum de Lunel en proposant aux collégiens volontaires des temps d'échange et d'information sur la question du harcèlement en ligne.

#### Objectifs :

La session d'une ou deux heures dans le cadre du dispositif AET auprès du collégien en exclusion temporaire vise à faire ressortir chez lui ses émotions, même les plus enfouies, et apprendre leur gestes face à une situation conflictuelle par exemple.

Durant l'intervention sont abordés différents jeux/ exercices pour encourager au lâcher prise, à la confiance en soi et aux autres et ainsi avoir davantage de recul sur ses propres réactions/ agissements. L'objectif étant de tendre vers une compréhension de la sanction initiale et d'user de cette période d'exclusion comme un temps de travail sur soi afin de lutter contre un renouvellement des sanctions voire du décrochage scolaire.

Le collégien est amené, s'il le souhaite, à parler de ce qui « bloque », de la raison pour laquelle il a été exclu temporairement de son établissement scolaire à travers des exercices d'improvisation ou des temps d'échanges par exemple.

Même si la compréhension de soi et de ses propres émotions et agissements est un des objectifs, les jeux proposés, notamment le jeu de rôle où le collégien joue tour à tour son propre rôle et un personnage faisant figure d'autorité (Professeur/ Principal/ maître de stage), apportent la possibilité d'avoir un autre point de vue sur une situation conflictuelle et permet ainsi de mieux comprendre les arguments ayant amené à la sanction ou encore les émotions des personnes que l'on a eu en face de soi (comme un jeu de miroir).

L'accompagnement des jeunes sur leur utilisation des écrans (réseaux sociaux, jeux vidéo etc...) a pour objectif de faire ressortir leur pratique, de les amener à s'interroger sur ce qu'ils font devant un écran. Il s'agit également de prévenir, d'informer mais aussi de repérer des situations à risque chez des adolescents déjà en situation de fragilité. L'utilisation excessive des écrans étant souvent représentative d'un mal être sous-jacent, les interventions de Causons écrans dans le cadre des AET permettent de donner la parole au jeune sans jugement et d'orienter par exemple vers des permanences psychologiques si nécessaire.

Pour finir, l'objectif est également d'écouter le jeune, d'ouvrir à la discussion et de lui permettre pendant le temps de l'action (grâce à des exercices de respiration, d'incarnation de personnages ou de concentration par exemple) de lâcher prise, et de s'exprimer librement sur ce qu'il ressent.

#### Travail effectué/ méthode :

- Echauffements issus du théâtre.
- Jeux de rôles avec scènes imaginaires et reconstitution de moments conflictuels déjà vécus (en rapport avec les usages de écrans ou la gestion des émotions).
- Exercices sur la concentration et la gestion des émotions.
- Travail sur la confiance en soi et aux autres (exécuter un parcours les yeux fermés seul ou avec l'aide d'une autre personne).
- Temps d'échange et d'information sur les pratiques liées aux écrans
- Interventions dans les collèges sur la question du mal-être adolescent et des écrans

#### Résultats :

Ce partenariat, à l'initiative des éducateurs d'APS34 et en particulier d'Hayat RAZOUKI a permis un accompagnement du jeune exclu sur la question de la gestion des émotions, souvent à l'origine des exclusions temporaires, mais également un temps d'écoute pour les jeunes collégiens qui laissent exprimer plus facilement leur problématiques, les émotions enfouies grâce aux outils proposés : ici le jeu de rôle, le théâtre, le temps d'échange.

Le dedans/dehors a permis aux jeunes de repérer l'association et de renforcer le lien de confiance, favorisant ainsi les échanges sur des thématiques parfois difficiles d'accès. Le partenariat avec APS34 sur le dispositif AET a également permis de recevoir les collégiens dans un cadre différent du collège et de leur donner accès à des informations de prévention quant à leur usage des écrans. En effet, nous avons pu constater que le temps d'écran, l'accès à certains réseaux ou images non adaptées, faisaient

régulièrement partie des causes du mal être chez les adolescents sanctionnés pour leur comportement.

Depuis le début du partenariat avec APS34, les collégiens, pas forcément habitués à la pratique du jeu de rôle ou du théâtre, se sont systématiquement investis dans les exercices avec volonté et plaisir du jeu et ont ainsi pu laisser s'exprimer leurs émotions et aborder les situations qui sont problématiques pour eux au quotidien.

Les collégiens reconnaissent généralement qu'incarner un autre personnage, notamment lors des scènes où ils peuvent avoir d'autres points de vue leur permet de mieux comprendre leurs émotions et celles des autres faces à telle ou telle situation.

La session permet aux jeunes d'avancer sur la confiance en eux et de faire le point sur les émotions qu'ils peuvent ressentir et pourquoi ils les expriment de cette manière.

Les temps d'intervention sont parfois l'occasion de percevoir de vraies capacités pour le jeu d'acteur et l'incarnation de personnages chez les adolescents. C'est également l'opportunité pour eux de découvrir, au-delà d'une nouvelle façon de travailler sur ses sentiments, une nouvelle activité qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'explorer auparavant.

Les interventions dans les collèges de Lunel aux côtés des éducateurs d'APS34 ont permis de faire ressortir des pratiques à risques sur les écrans, un mal être exacerbé par la crise sanitaire et un besoin d'apprendre à gérer ses émotions mais aussi d'être écouté sur leurs problématiques.

Les sessions mises en place aux collèges Ambrussum avec la *Classe Relais* dans ce cadre ont permis aux collégiens d'aborder, souvent par le biais de jeux et d'exercices ludiques, les problématiques auxquelles ils font face par rapport à leur scolarité et à la maison, de communiquer d'une autre manière avec leurs professeurs ou les éducateurs d'APS34 présents durant ces heures. Les jeux proposés ont très souvent été l'occasion au lâcher prise, au travail de la confiance en soi et aux autres et à la compréhension de leurs propres émotions.

Le dispositif AET, et le travail partenarial mené par les éducateurs d'APS34 ont pu favoriser l'accompagnement des jeunes et leur famille et ainsi leur permettre de s'outiller face à des situations problématiques (conflits, écrans etc...), réduisant de fait la récurrence des comportements menant à la sanction.

Le lien partenarial impulsé par Hayat Razouki et consolidé au fil des ans a permis de mener des actions concrètes auprès des jeunes du territoire et leur famille. Le dispositif a également rendu possible une présence plus importante de l'association Causons écrans dans les établissements scolaires, participant ainsi au renforcement de la confiance et des échanges entre structures, partenaires et habitants.

Les nouvelles « actions » (classe Relais, mal être, prévention écrans) menées depuis 2021, venant renforcer l'accueil des collégiens exclus sur la gestion de leurs émotions démontrent toutes les possibilités d'évolution d'un tel dispositif mais aussi l'engagement de ceux qui le coordonnent. Les retours positifs des jeunes reçus démontrent encore une fois, et plus que jamais, l'importance de l'AET sur le territoire Lunellois.

Fait à LUNEL, le 20/02/2022

Tiphaine BENOIT

*Intervenante gestion des émotions et prévention écrans*

*Le Suivi Artistique/ Association Causons écrans*



L'équipe du Centre d'Information et d'Orientation a tissé des liens privilégiés avec l'association APS 34, au fil des années, sur le territoire de Lunel. Le programme d'activités des Psychologues de l'Education Nationale s'articule autour de plusieurs thèmes ; la persévérance scolaire, la prévention du décrochage, la lutte contre l'absentéisme et l'accompagnement des élèves exclus constituent des axes prioritaires pour notre service ; le partenariat avec APS 34 se structure spécifiquement autour de ce dernier, avec l'objectif d'éviter les poly exclusions.

Plusieurs établissements du bassin, notamment le collège REP « F. Mistral » ont signé une convention permettant la prise en charge des élèves en situation d'exclusion dès lors que la sanction dépasse 2 jours et que les parents l'acceptent.

C'est dans ce cadre que le CIO de Lunel prend sa place : tous les élèves accompagnés par APS34 viennent systématiquement au CIO pour faire un point sur leur scolarité et l'orientation. Un Psy EN propose un entretien d'une heure et demi, un questionnaire d'intérêts professionnels pour apprécier la motivation du jeune et fait une synthèse écrite au collègue en charge de l'établissement d'origine pour la suite à tenir. Les parents accompagnent parfois leur enfant dans cette démarche. Les questions éducatives sont alors abordées. Nous souhaiterions vivement encourager leur présence lors de cette venue au CIO car la problématique d'exclusion est très corrélée au contexte familial.

Un partenariat en direction des parents a été mis en place depuis plusieurs années. Avec APS 34, nous accueillons des groupes de paroles de 6/8 parents dans les locaux du CIO, afin d'animer des échanges autour des thèmes suivants : la scolarité, l'orientation et la mobilité dans la formation et les études, la place des parents dans l'accompagnement scolaire...Un psychologue de l'EN est toujours présent pour conduire la réflexion.

Le calendrier annuel des rencontres, établi en début d'année scolaire, a été adapté en fonction du contexte sanitaire.

Cette collaboration est d'une grande richesse ; il permet un travail de qualité et de proximité sur un territoire qui présente de multiples fragilités. Cette relation privilégiée entre le CIO – structure de l'Education Nationale – et les associations locales répond aux besoins de notre public. Elle s'inscrit parfaitement dans la politique de la ville et en particulier, au niveau des quartiers prioritaires.

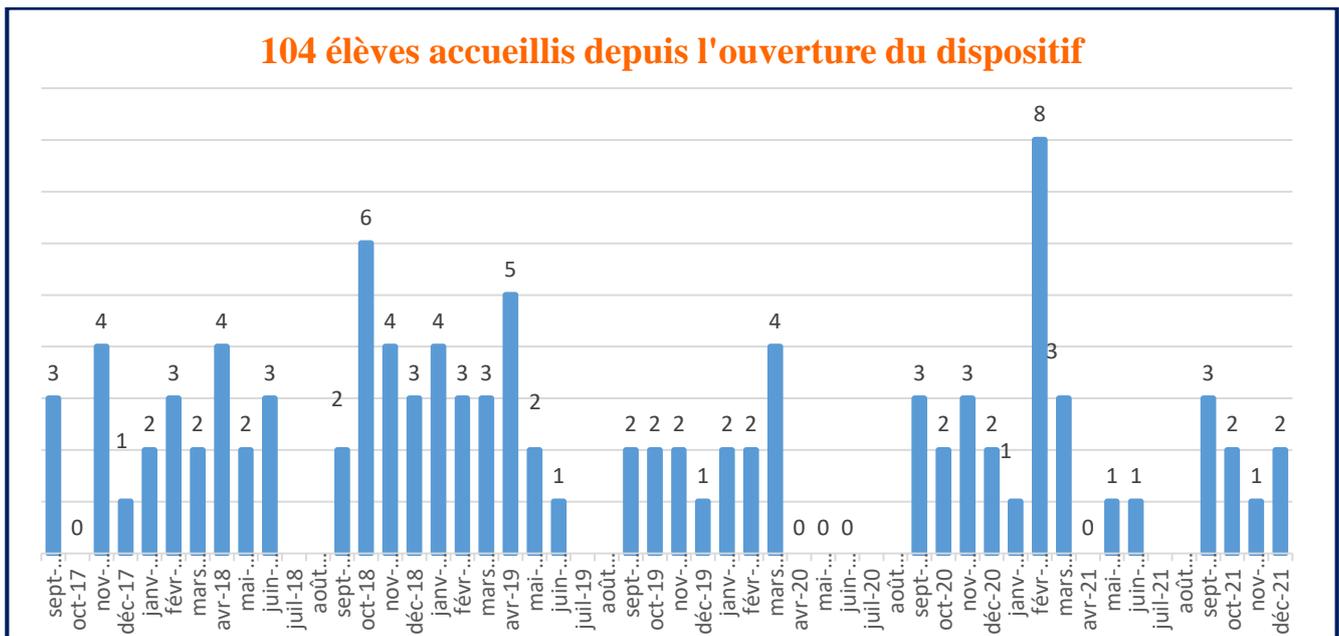
Nous espérons vivement poursuivre cette précieuse collaboration.

Fait à Lunel, le 04.03.2022

C. Allier – Simon

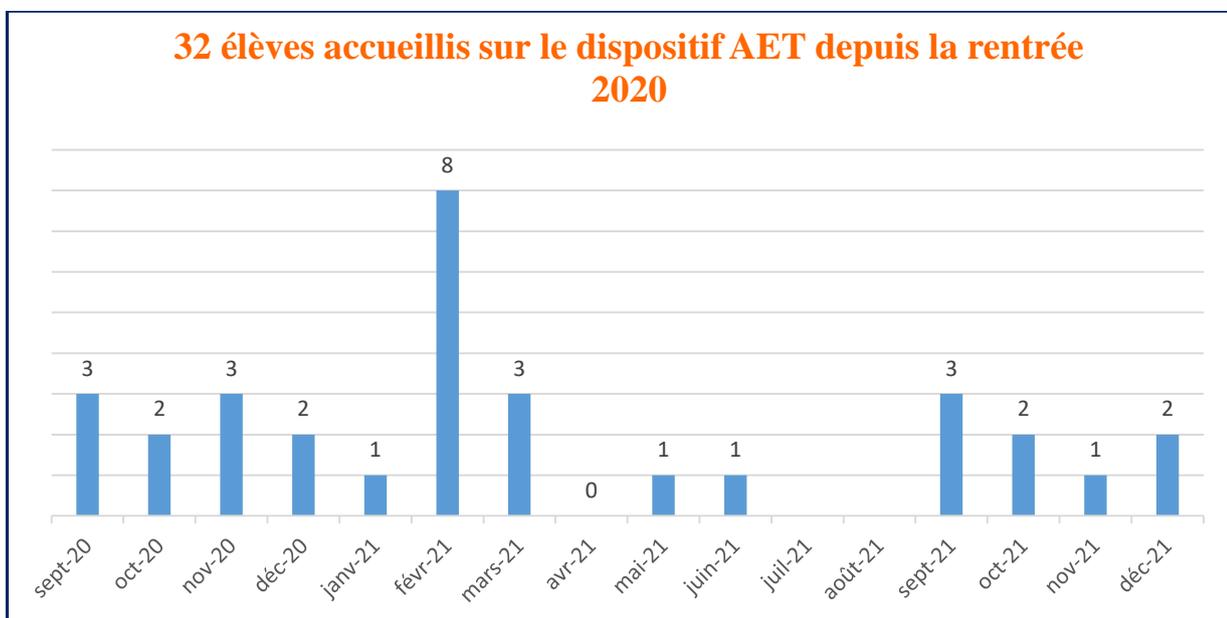
Directrice du CIO de Lunel

## Les chiffres depuis l'ouverture du dispositif

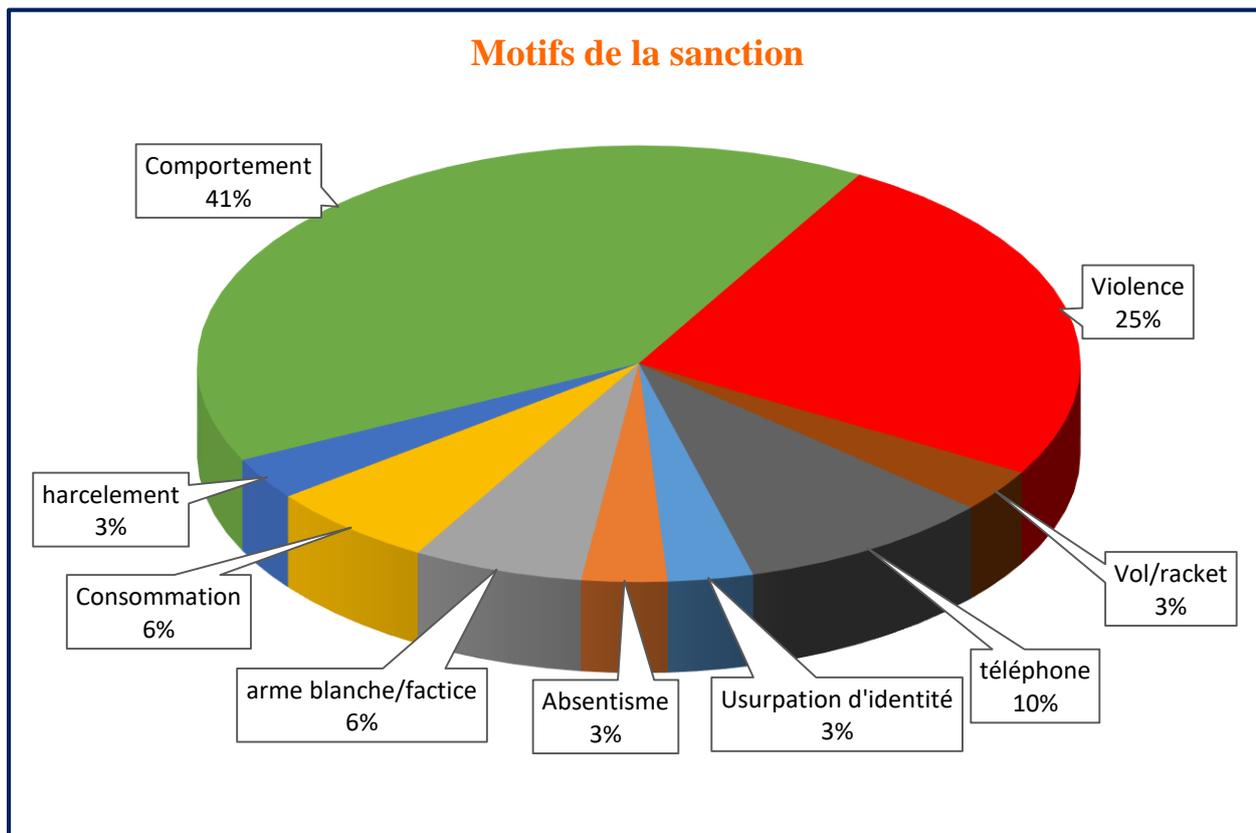


Nous pouvons constater une période dite creuse dû au confinement (covid) et la fermeture des établissements scolaires.

### 1. Accueil de jeunes sur le dispositif depuis la rentrée scolaire 2020



## 2. Les motifs de la sanction depuis septembre 2020



Le comportement est une des sanctions la plus posée lors de l'exclusion temporaire. Le manque de respect envers les adultes, l'accumulation d'un mauvais comportement en classe...

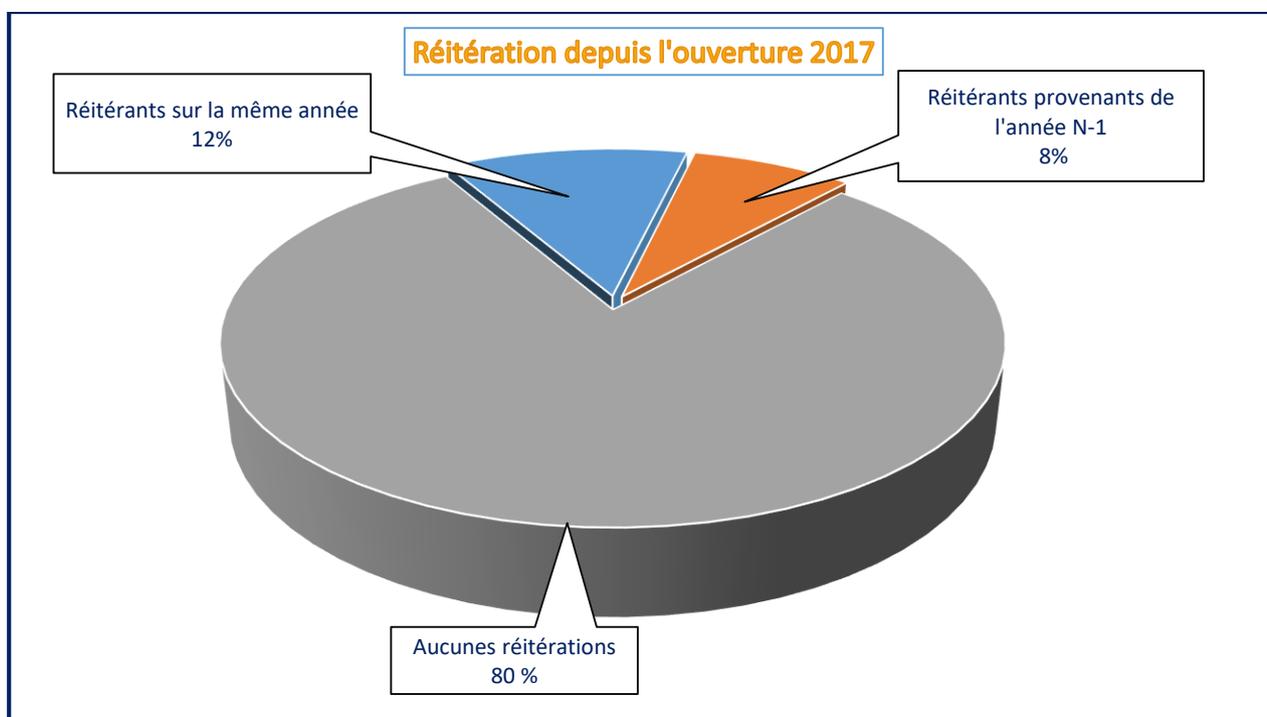
Lors d'échanges avec les jeunes aux abords des collèges et sur le territoire, ils nous parlent de leurs inquiétudes face à l'avenir, un sentiment de ne pas être entendus face à leurs difficultés ou leurs émotions. Certains font face à l'obligation scolaire et n'arrive pas à se projeter dans l'avenir. Par exemple, un jeune dit : « je ne peux plus être en classe, je me fais exclure car je n'arrive pas à travailler et je fais n'importe quoi ».

Depuis le confinement, il y a une perte d'appétence à l'école. La reprise post confinement a été pour certains jeunes très compliquée, notamment le rythme de travail, la lassitude installée, une provocation envers les adultes et un mal être dû à l'isolement sur les écrans.

### 3. La réitération

Sur l'année scolaire 2021-2022, nous avons accueillis deux fois deux collégiens.

Ainsi que deux élèves ayant été exclus temporairement l'année précédente (2020-2021).



Depuis l'ouverture du dispositif, la réitération a baissé au fil des années. Le lien créé avec le jeune permet d'échanger lors de présence sociale sur la scolarité, le comportement et prévenir à l'exclusion par un travail sur les inquiétudes abordées.

Le travail en amont sur la prévention à l'exclusion temporaire par le biais de rencontre individuelle, de la participation aux équipes éducatives et commissions éducatives a permis de travailler sur le comportement du jeune ainsi que les différentes problématiques rencontrées.

Le partenariat avec l'équipe éducative des établissements scolaires et les échanges ont permis d'apporter des propositions d'outils, ou des accompagnements vers des associations et structures afin de travailler sur des thématiques. Le travail du « dedans-dehors » permet d'être un soutien aux établissements scolaires.

Le lien avec ces derniers permet de mettre en cohésion des problématiques rencontrées dans la rue et dans les établissements. La coordinatrice propose des accueils sur le dispositif avec un aménagement de l'emploi du temps du jeune et des accompagnements sur les ateliers AET. L'objectif est de prendre en considération la situation du jeune, une réflexion avec l'équipe éducative et l'accord de chef de secteur d'intervention d'APS34 sur des situations d'absentéisme et de décrochage scolaire.

## Les perspectives à venir

- Reprise de l'action « assister à des comparutions immédiates » en partenariat avec la MPF. Demande formulées par les jeunes et les parents.
- Reprendre les actions collectives sur la communication bienveillante, le lien parent-enfants en partenariat avec la Maison Jean Jacques Rousseau. Permettre aux parents des temps d'échanges et les accompagner vers le droit commun.
- Mise en place des actions parentalité, action communication non violente et des formations, vis-à-vis de l'enfant et du lien parent-école en collaboration avec la maison des adolescents, avec différents formateurs.
- Une continuité des actions déjà mises en place en direction des parents en partenariat avec le Centre d'information et d'orientation afin de travailler sur le lien-parent-enfant et leurs places dans l'accompagnement à la scolarité. Inviter les parents sur les ateliers « travail sur projet de vie ».
- Mise en place des accompagnements « travail à la mobilité » sur les portes ouvertes des établissements scolaires, la recherche des stages d'observation et l'accompagnement sur le volet de l'apprentissage.
- Continuer les actions collectives en partant de la demande des jeunes et des parents sur les objectifs visés par la prévention spécialisée (mobilité, rapport au adulte, estime de soi).
- Maintenir le travail et la coopération avec les établissements scolaires et développer des actions en partenariat.
- Ouvrir le travail sur l'AET vers les jeunes décrocheurs et absentéistes en partant de la demande des prescripteurs, parents et jeunes.

## Remerciements

Aujourd'hui, le dispositif AET est reconnu sur le territoire Lunellois.

Lunel, possède un large et riche réseau partenarial par son développement de structures de soutien, d'aide aux plus jeunes et aux parents. Ce développement et cette présence permet aux parents et aux jeunes de se saisir de ces rencontres lors de l'accueil sur le dispositif et l'accompagnement individuel qui peut en découler.

La coordination tient à remercier les partenaires sans lesquels le dispositif AET ne pourrait se développer. Un travail de tissage qui permet une fluidité dans le travail en commun. Votre réactivité et votre investissement a permis d'ouvrir sur des actions vers les parents, les jeunes en demandes d'échanger sur leurs vécus, les appréhensions vécues et leurs inquiétudes.

Le dispositif s'est ouvert sur la prévention au décrochage, et à l'absentéisme. Des accompagnements ont découlés de ces diverses rencontres et analyses misent en communs.

Le travail en étroite collaboration avec les équipes éducatives des établissements permet grâce à leurs analyses et leurs constats, de travailler dans le même sens sur le projet de vie et l'accompagnement du jeune.

Merci pour votre implication tous le long de ces années.